

*Commonwealth des Caraïbes*

● (1632)

Mais je ne veux pas m'étendre sur ce sujet.

**Des voix:** Bravo!

**M. Peters:** Ce n'est pas pour faire plaisir à mes collègues de l'autre côté de la Chambre, mais c'est seulement parce qu'ils ne seront peut-être pas capables de parler assez longtemps sur ce sujet pour tuer la motion. C'est pour cette raison que je veux être bref.

Nous avons été très heureusement impressionnés par tous les efforts qui ont été déployés pour maintenir de bons rapports entre les peuples des Antilles et les Canadiens. D'un côté comme de l'autre, il y a de chaleureux liens d'amitié qui se sont noués. Ils ont démontré que dans des conditions de relations raisonnables, il pourrait y avoir de très heureux résultats à tirer d'un côté comme de l'autre.

Nous connaissons tous le peu d'appui qu'a recueilli, dans les bancs ministériels, la requête des îles Turks et Caicos, qui ont demandé à des députés canadiens de prévoir une sorte d'accord par lequel on leur assurerait des moyens d'expansion nécessaire pour la mise en valeur des îles et pour en faire un centre de tourisme. En retour, les îles pourraient être mises à la disposition des citoyens canadiens.

Le gouvernement a traité cette proposition par le mépris en prétendant que le monde entier nous accuserait de vouloir édifier un empire colonial. Quand mon collègue de Waterloo-Cambridge (M. Salzman) a suggéré que ces îles soient rattachées à la Nouvelle-Écosse, cela a été un nouvel éclat de protestations. Les îles Turks et Caicos ont proposé de devenir un protectorat ou un territoire canadien. Le secrétaire d'État aux affaires extérieures à l'époque (M. Sharp) en avait presque fait une maladie. Il avait demandé ce que diraient nos voisins si nous nous présentions devant l'Organisation des Nations Unies avec un protectorat ou un territoire dans les Antilles. Il prétendait que nous deviendrions ainsi une puissance coloniale.

Ce n'est pas de cette façon que la population des îles envisageait la situation. Il y a là une population relativement peu nombreuse de 5,000 ou 6,000 habitants. En ajoutant tous les parents parmi les autres insulaires, ce chiffre ne doublerait même pas. Ces gens pourraient facilement toucher la pension de vieillesse et profiter d'autres programmes de sécurité sociale. En retour, ils permettraient aux Canadiens de construire des hôtels et des ports de mer. Le dollar canadien serait utilisé comme devise. Le Canada pourrait y expédier de nombreux produits alimentaires et autres. A leur tour, ils nous enverraient ce qu'ils cultivent dans ces îles tropicales et nous laisseraient profiter de leur soleil radieux et de leurs plages sablonneuses. Les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont ridiculisé la chose estimant que le Canada révélerait ainsi qu'il n'est pas détaché de toute visée coloniale.

Les deux parties y trouveraient avantage. Tous les accommodements seraient faits dans l'harmonie. Les échanges pourraient s'équivaloir et ainsi donner facilement une balance commerciale équilibrée. Par des achats et des ventes réciproques, les deux parties en tireraient des avantages égaux.

Cela n'est pas le cas à l'heure actuelle dans les Antilles. En Jamaïque, par exemple, les banques et l'industrie de la bauxite nous appartiennent. Les Jamaïquains voient les Canadiens sous un jour tout à fait autre que si nous étions signataires égaux d'un accord conclu dans le cadre du Commonwealth.

[M. Peters.]

J'espère bien que la graine semée par le député de Hillsborough (M. Macquarrie) portera ses fruits. Les Antilles du Commonwealth et le Canada y trouveraient tous d'énormes avantages. Je vois d'ici des navires faisant la navette entre les deux régions tout comme les avions le font déjà, transportant gens et produits à l'avantage mutuel des deux parties. Il ne devrait pas y avoir d'obstacles, que les gens veuillent se rendre à Hawaii ou en Californie. Là n'est pas la question. Nous avons ici l'occasion d'étendre notre commerce grâce à une formule mutuellement acceptable et assurant l'égalité. Nous serions partenaires commerciaux égaux, travaillant à notre avantage mutuel dans le cadre d'un accord harmonieux conclu entre le Canada et les Antilles du Commonwealth.

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, les députés ont été très contents de pouvoir entendre une fois encore aujourd'hui, la voix de leur éminent collègue, le député de Hillsborough (M. Macquarrie). Mais leur joie est mitigée de tristesse, lorsqu'ils songent au départ prochain du député qui a tant fait au fil des années dans cette enceinte pour rendre les canadiens plus conscients de leurs responsabilités au niveau international et des perspectives qui s'ouvrent à eux dans ce domaine.

**Des voix:** Bravo!

**M. Roche:** Je voudrais dire au député de Hillsborough que son départ constituera une perte considérable pour la Chambre. Il a joué à la Chambre un rôle très apprécié, et son ultime contribution soit la motion que nous étudions cet après-midi mérite la considération de tous les députés.

Malheureusement, je dois aussi dire au député de Hillsborough qu'il n'est pas toujours parvenu à convaincre les Canadiens d'élargir leurs perspectives et de mieux assumer leurs obligations internationales. Tout de suite après son intervention, nous avons eu l'illustration parfaite d'un Canadien qui n'avait pas une vue aussi large qu'on l'attendrait d'un député chargé de fonctions importantes.

Le député de Burnaby-Seymour (M. Raines) a fait toutefois un discours très intéressant sur cette motion. Je lui dis avec tout le respect et la sympathie que je lui porte que son discours de cet après-midi dans lequel il s'est plaint du prix élevé des voyages au Canada et a déploré que l'on ait recueilli des fonds pour alimenter le programme national d'échanges étudiants, ne s'attaquait pas vraiment à la motion de mon ami de Hillsborough. C'était plutôt un réquisitoire contre son propre gouvernement qui a négligé de prendre les mesures nécessaires dans notre propre économie intérieure, ce qui le frustre et l'exacerbe quand il voyage dans notre pays. Ce n'est pas parce que le point qu'il fait valoir condamne le gouvernement qu'il faut en conclure que l'argument développé par mon ami de Hillsborough est moins valable.

● (1642)

Je dois rappeler au député de Burnaby-Seymour qu'il y a trois ou quatre heures à peine, ici même à la Chambre, le premier ministre (M. Trudeau), en répondant à une question qu'un de mes amis lui avait posée, a fait le résumé du voyage qu'il fera bientôt en Jamaïque où il rencontrera plusieurs premiers ministres du monde pour y discuter de la question générale de l'alignement nord-sud. Le député de Burnaby-Seymour oublie que son propre parti a pris l'initiative en ce sens, et, qu'en fait, il a appuyé les deux rapports du sous-comité du développement international auxquels mon ami de Hillsbo-